



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤+ +٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 08 août 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/14/2023**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Accor SA, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 2 août 2023, 4 776 605 actions Risma au cours unitaire de 130 dirhams au profit de Mutris SCA, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 33,33% ; 20% 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Accor SA déclare ne plus détenir aucune action Risma.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma